STAGES INDUSTRIELS : ANNÉE SCOLAIRE 08/09

Comme chaque année, nous lançons un appel aux entreprises pour soutenir les étudiants qui sont à la recherche d'une entreprise pour effectuer leur stage.

Certains d'entre eux n'ont pas encore trouvé une entreprise d'accueil.

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

du 25.05 au 02.07.09 : - CPI Conception des Produits Industriels **- PRO Bois** Productique Bois **- SE** Électronique
du 18.05 au 10.07.09 : IPM Industrialisation des Produits Mécaniques (Productique Mécanique)
du 15.06 au 26.06.09 (1ère année) et du 05.01 au 30.01.09 (2ème année) : ET Électrotechnique
du 02.06 au 20.09.09 : CIRA Contrôle Industriel et Régulation Automatique

Nous lançons également un appel pour les sections professionnelles.

CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) :

du 08.06 au 02.07.09 : 2 EB : Ébéniste
du 26.01 au 20.02.09 : T EB : Ébéniste (groupe A)
du 10.11 au 05.12.08 : T EB : Ébéniste (classe entière)
du 09.03 au 03.04.09 : T EB : Ébéniste (groupe B)
du 25.05 au 02. 07 09 : 2 MF : Menuiserie Fabricant de menuiserie mobilier et agencement
du 01.12 au 19.12.08 et du 23.03 au 09.04.09 : T MF : Menuiserie Fabricant de menuiserie mobilier et agencement

BEP (Brevet d'Enseignement Professionnel) :

du 15.06 au 02.07.09 : 2 ELEC : Electrotechnique Energie Equipements Communicants
du 15.06 au 02.07.09 : 2 SEN : Systèmes Electroniques Numériques
du 22.06 au 02.07.09 : 2 MB : Métiers du Bois
du 02.02 au 20.02.09 : 2 MB : Métiers du Bois

BAC PRO (Baccalauréat Professionnel) :

du 11.05 au 02.07.09 : - 1 PB Technicien de fabrication Bois et Matériaux Associés **- 1 AEB** Métiers d'art Ébénisterie
du 29.09 au 24.10.08 et du 05.01 au 31.01.09 : - T PB Technicien de fabrication Bois **-T AEB** Métiers d'art Ébénisterie
du 15.06 au 02.07.09 : 2 TU Technicien d'usinage **du 23.03 au 17.04.09 et du 08.06 au 02.07.09 : 1 TU** Technicien d'usinage
du 24.11 au 19.12.08 et du 26.01 au 20.02.09 : T TU Technicien d'usinage

Pour tous renseignements et propositions de stage, contacter :
Nady GRANDGIRARD Tél. : 03 88 40 52 60

TAXE D'APPRENTISSAGE 2009

Nous remercions toutes les entreprises qui ont fait profiter le lycée COUFFIGNAL de la part HORS QUOTA de la taxe d'apprentissage pour l'année 2007.

Nous remercions tous les anciens qui sont intervenus auprès de leur employeur pour faire en sorte que ce soit notre établissement qui en profite.

OBSERVATION : Les entreprises ayant leur siège dans les trois départements (57, 67 et 68) ne sont pas assujetties au versement de la part HORS QUOTA.

Les lycées alsaciens sont donc très défavorisés car ils ne peuvent bénéficier de cette taxe de la part des entreprises situées dans ces trois départements.

RAPPEL : Les entreprises ayant leur siège hors de ces trois départements peuvent choisir le lieu d'affectation de leur versement.

Pour le versement de la taxe 2008, pensez au lycée Louis COUFFIGNAL.

Le versement de la T.A.est dû avant le 1er mars 2009.
Elle doit être versée par l'intermédiaire d'un organisme collecteur de la T.A. (OCTA)
Pour tous renseignements, contacter :
Michel JUCHS Tél. : 03 88 40 52 59